



La journée de Pré-Championnat n°1, tour départemental, organisée par le Comité Aveyron-Lozère Basketball se déroulera :

Le Samedi 6 Octobre 2018

1) Participation :

Toutes les équipes inscrites auprès du Comité Aveyron-Lozère Basketball, plus les équipes reversées par la Ligue des Pyrénées depuis les Brassages Régionaux, à l'issue du 2ème tour.

- U13F: 7 équipes
- U13M : 8 équipes
- U15F : 8 équipes
- U15M : 5 équipes
- U18F : 5 équipes
- U17M : 6 équipes

2) Règlement :

Pour les matchs seuls, application du Règlement Sportif Particulier à la catégorie (cf RSP 2016/2017).

Dans la catégorie U13, les brassages se jouent en 4 contre 4 avec un ballon taille 5 pour les féminines et taille 6 pour les masculins.

Le jour officiel des brassages est le SAMEDI. En cas, d'impossibilité d'organiser la rencontre ou le plateau attribué le samedi, vous pouvez organiser les matchs le dimanche.

Pour les triangulaires, les modifications du règlement :

- *Temps de jeu* : **4 x 5 minutes en U13 et U15, 4 x 7 minutes pour les U17**
- *Temps mort* : un à chaque quart temps, et deux dans le quatrième.
- *Prolongation* : 2 minutes, puis lancers francs : 5 par équipes, sauf en U13, 4 par équipes. Choix du panier et de la première équipe devant effectuer le premier lancer-franc se feront par tirage au sort. Alternance des tireurs encore qualifiés.
- *Mi-temps* : **5 minutes**, intervalle de 1mn entre chaque période.

3) Horaires des rencontres :

- | | | |
|-------------------|--------------------------------|-----------------------|
| - Triangulaires : | 1 ^{er} match à 13h | U15M à BES |
| | 2 ^{ème} match à 14h30 | U18F à LAISSAC |
| | 3 ^{ème} match à 16h | U13F à BBV |

Pour les rencontres uniques : horaire officiel de la catégorie. Les dérogations d'horaires ou ajustements d'horaires restent possibles. Il appartient au club organisateur d'en informer les équipes et la commission sportive.

Le club organisateur doit obligatoirement communiquer aux associations qui se déplacent, les horaires exacts des rencontres.

4) Officiels :

Le club organisateur gère et coordonne. A ce titre, il désigne l'arbitre ou les arbitres.

Chaque équipe doit désigner un OTM. En cas d'absence, prévenir le club organisateur 48h avant le début de la rencontre.

La Commission Sportive et la Commission des Officiels ont décidé en commun **qu'aucune désignation ne serait faite, pas même dans les catégories U17 et U18**. En effet, nous sommes en Niveau 2 départemental et il n'y a aucun enjeu pour aucune des équipes.

Arbitrage : Les nouvelles règles de la FIBA rentrent en vigueur dès ce premier tour.

5) Mesure sportive :

A l'unanimité des voix des présidents de commission sportive lors de sa réunion plénière du mardi 21 octobre 2014, puis entérinée par le Comité Directeur de la Ligue des Pyrénées, la mesure sportive qui suit, est entrée en vigueur dès le premier tour des brassages :

- *Lorsqu'un écart, lors d'un match, est supérieur à 30 pts, la rencontre officielle s'arrête, c'est à dire que l'arbitre met fin à la feuille de match et inscrit le résultat sur celle-ci. Il précise alors au verso de la FDM dans la rubrique RESERVES, à quel moment de la rencontre, le match a été officiellement arrêté. L'arbitre appose sa signature ainsi que les entraîneurs. Toutefois la partie **DOIT** continuer jusqu'à son terme mais les points ne sont pas comptabilisés sur la FDM. Bien sûr, c'est l'équipe qui mène au résultat qui est déclarée vainqueur.*

Cette mesure, valable sur la période des brassages, vise à éviter les scores fleuves, humiliants et dépourvus d'intérêt sur le plan sportif.

6) Résultats :

Les données e-marque sont disponibles sur le module FBI Club.

Le club organisateur doit impérativement saisir les résultats (envoi du fichier e-marque) par la méthode habituelle ou, si cela ne fonctionne pas, déposer la feuille de marque Pdf sur le module au plus tard **le dimanche qui suit la rencontre avant 20H**, en précisant la catégorie et le(s) numéro(s) de la ou des rencontre(s).

La commission sportive départementale n'affichera pas les résultats sur FBI.

7) Liste Personnalisée :

Pour les clubs ayant inscrit deux équipes dans une catégorie, merci de nous faire parvenir une liste personnalisée de vos équipes 1 et 2 avant le début des championnats (1^{ère} journée le 10 novembre).

24 rencontres auront lieu sur cette première journée. Nous rentrerons toutes les rencontres dans FBI afin que vous ayez le fichier e-marque.

Merci de ne pas appeler la Commission Sportive ou le secrétariat du Comité pour effectuer des modifications sur les lieux des rencontres ou les horaires, arrangez-vous avec les autres équipes de la poule. Sachant que ce jour-là il y a également en Aveyron, 12 rencontres de brassages Ligue plus toutes les rencontres de la 1^{ère} journée des U11.

PRE-CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (Féminin - U13)

Calendrier de la poule : A

-
- 1 B.C. BASSIN HOUILLER -
 - 2 B.B. LAISSAGAIS - 2
 - 3 LUC PRIMAUBE BASKET - 2
 - 4 B.B. NAUCELLOIS -
 - 5 RIGNAC BASKET CLUB - 2
 - 6 EN - RIEUPEYROUX-SERENES -
 - 7 B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -
 - 8 Exempt
-

Poule : A

06/10/18	1300	1	B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -	EN - RIEUPEYROUX-SERENES -
06/10/18	1430	2	EN - RIEUPEYROUX-SERENES -	B.B. NAUCELLOIS -
06/10/18	1600	3	B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -	B.B. NAUCELLOIS -
06/10/18	1300	4	LUC PRIMAUBE BASKET - 2	B.B. LAISSAGAIS - 2
06/10/18	1600	5	RIGNAC BASKET CLUB - 2	B.C. BASSIN HOILLER -

PRE-CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (Masculin - U13)

Calendrier de la poule : A

-
- 1 AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2
 - 2 BASKET EN SEGALA -
 - 3 BASKET CLUB ENTRAYGUES -
 - 4 LUC PRIMAUBE BASKET -
 - 5 RODEZ BASKET AVEYRON - 2
 - 6 RODEZ BASKET AVEYRON - 3
 - 7 B.C. VILLENEUVOIS -
 - 8 SO MILLAU -
-

**COMITE DE L'AVEYRON - LOZERE DE BASKET-BALL - PCDU13M - PRE-**

Poule : A

06/10/18	1300	1	BASKET CLUB ENTRAYGUES -	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2
06/10/18	1300	2	LUC PRIMAUBE BASKET -	RODEZ BASKET AVEYRON - 2
06/10/18	1300	3	SO MILLAU -	RODEZ BASKET AVEYRON - 3
06/10/18	1300	4	B.C. VILLENEUVOIS -	BASKET EN SEGALA -

PRE-CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (Féminin - U15)

Calendrier de la poule : A

-
- 1 SO MILLAU -
 - 2 B.B. NAUCELLOIS -
 - 3 EN - LUC PRIMAUBE BASKET - 1
 - 4 EN - LUC PRIMAUBE BASKET - 2
 - 5 B.B. VILLEFRANCHOIS 12 - 2
 - 6 B.C. VILLENEUVOIS -
 - 7 B.B. LAISSAGAIS -
 - 8 B.B. VILLEFRANCHOIS 12 - 1
-

Poule : A

06/10/18	1300	1	SO MILLAU -	EN - LUC PRIMAUBE BASKET - 1
06/10/18	1630	2	B.C. VILLENEUVOIS -	B.B. VILLEFRANCHOIS 12 - 1
06/10/18	1630	3	B.B. NAUCELLOIS -	B.B. VILLEFRANCHOIS 12 - 2
06/10/18	1630	4	EN - LUC PRIMAUBE BASKET - 2	B.B. LAISSAGAIS -

PRE-CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (Masculin - U15)

Calendrier de la poule : A

-
- 1 B.B. NAUCELLOIS -
 - 2 RODEZ BASKET AVEYRON - 2
 - 3 B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -
 - 4 BASKET EN SEGALA -
 - 5 CLUB BASKET VALLON -
 - 6 Exempt
-

**COMITE DE L'AVEYRON - LOZERE DE BASKET-BALL - PCDU15M - PRE-**

Poule : A

06/10/18	1300	1	BASKET EN SEGALA -	CLUB BASKET VALLON -
06/10/18	1430	2	CLUB BASKET VALLON -	B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -
06/10/18	1630	3	BASKET EN SEGALA -	B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -
06/10/18	1300	4	B.B. NAUCELLOIS -	RODEZ BASKET AVEYRON - 2

PRE-CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (Féminin - U18)

Calendrier de la poule : A

-
- 1 B.C. BASSIN HOUILLER -
 - 2 B.C. D'OLEMPS - 1
 - 3 B.C. D'OLEMPS - 2
 - 4 EN - SERENES-RIEUPEYROUX -
 - 5 EN - LAISSAC-ST GENIEZ D'OLT -
 - 6 Exempt
-

Poule : A

06/10/18	1300	1	EN - LAISSAC-ST GENIEZ D'OLT -	B.C. D'OLEMPS - 1
06/10/18	1430	2	B.C. D'OLEMPS - 1	B.C. D'OLEMPS - 2
06/10/18	1630	3	EN - LAISSAC-ST GENIEZ D'OLT -	B.C. D'OLEMPS - 2
06/10/18	1430	4	B.C. BASSIN HOULLER -	EN - SERENES-RIEUPEYROUX -

PRE-CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (Masculin - U17)

Calendrier de la poule : A

-
- 1 AO BOZOULS BASKET -
 - 2 B.C. D'OLEMPS -
 - 3 B.C. RIEUPEYROUSAIN -
 - 4 RODEZ BASKET AVEYRON -
 - 5 B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -
 - 6 AVEYRON LOT BASKET ASS. -
-

**COMITE DE L'AVEYRON - LOZERE DE BASKET-BALL - PCDU17M - PRE-**

Poule : A

06/10/18	1430	1	AO BOZOULS BASKET -	B.C. D'OLEMPS -
06/10/18	1430	2	B.C. RIEUPEYOUSAIN -	RODEZ BASKET AVEYRON -
06/10/18	1430	3	B.B. VILLEFRANCHOIS 12 -	AVEYRON LOT BASKET ASS. -